

2020, une année difficile, à oublier le plus vite possible. Oublier? Peut-être pas!

La situation a aussi été difficile pour le Synode. Si techniquement des solutions ont pu être trouvées, permettant aux deux sessions - dans des conditions difficiles dont une sous forme virtuelle - d'avoir lieu, nous devons aussi en tirer des enseignements.

Jean-Marc Schmid, président jusqu'au 17 novembre 2020
Christian Cappis, président à partir du 17 novembre 2020

Ce que nous avons vécu en 2020 doit impérativement rester gravé dans nos mémoires: le coronavirus a considérablement affecté la vie de notre institution et notre «être Eglise ensemble», une crise, dont nous ne sommes pas encore près de sortir, même en 2021. Dans cette situation très pesante, nous ne pouvons qu'être reconnaissants envers tous ceux qui ont œuvré, sans compter les heures supplémentaires, pour trouver des solutions, mettre des procédures en place... et les traduire! Un grand merci à tous ceux, qui, dans les paroisses, se sont mobilisés pour trouver des solutions innovantes afin de maintenir autant que faire se pouvait la vie paroissiale.

Nous sommes un Synode d'Eglises nationales et non pas une instance politique. Nous sommes «ensemble sur un même chemin». Pour notre législatif d'Eglise, il s'agit de trouver des solutions communes et non pas de rechercher une majorité pour gagner des élections ou une votation sur un sujet. Les égards que l'on accorde aux minorités sont également essentiels. Il est un fait que lors des derniers Synodes, ces marques de respect ont fait défaut ce qui a pu blesser certains membres.

Nous rappelons le préambule de la Constitution suisse dont l'esprit chrétien est exemplaire:

*«Au nom de Dieu Tout-Puissant!
 Le peuple et les cantons suisses,
 conscients de leur responsabilité envers la Création,
 résolu à renouveler leur alliance
 pour renforcer la liberté, la démocratie, l'indépendance et la paix dans un esprit de solidarité et d'ouverture au monde,
 déterminés à vivre ensemble leurs diversités dans le respect de l'autre et l'équité,
 conscients des acquis communs et de leur devoir d'assumer leurs responsabilités envers les générations futures,
 sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres,
 arrêtent la Constitution que voici.»*

Notre avenir est dans nos mains, mais partiellement uniquement. Nous devons travailler ensemble, quitte à nous opposer sur des points, mais en acceptant que des personnes qui ne sont pas de notre avis puissent être présentes dans la discussion et dans les cercles exécutifs. Si nous ne sommes pas capables de faire cela, nous ne serons pas en mesure de répondre aux valeurs telles qu'elles sont formulées dans le préambule la Constitution fédérale. Selon l'article 3 de la nouvelle loi bernoise sur les Eglises, la transmission des valeurs fondamentales est une tâche que nous, en tant que l'une des trois Eglises nationales bernoises, devons assumer conjointement dans l'intérêt de la société considérée dans sa globalité.

La balle est dans le camp du Synode, un Synode respectueux des prescriptions légales et de leur esprit, ainsi que de la diversité de notre Eglise. ■

En raison de la pandémie, le Synode d'hiver a dû se dérouler sous forme virtuelle.

Commission d'examen de gestion (CEG)

Barbara Fankhauser
présidente

En 2020, la commission d'examen de gestion (CEG) s'est réunie à neuf reprises afin d'exercer sa mission de surveillance et de procéder à l'examen préliminaire des objets à l'ordre du jour des Synodes. En raison de la pandémie de Covid-19, quelques séances ont dû se tenir de façon virtuelle.

Les visites du début juin ont pu se dérouler sur place à la Maison de l'Eglise. Les questions avaient été préparées en janvier, et ont été complétées peu

avant les visites par une série de questions spécifiques à l'intention de la task force coronavirus. La CEG a pu constater que l'Eglise bernoise avait réagi rapidement et avec beaucoup de professionnalisme à la situation pandémique et pu apporter un soutien considérable aux paroisses. La task force, sous la direction de Christian Tappenbeck, a fourni un travail remarquable qui a été très apprécié. Le «Rapport de la commission d'examen de gestion» basé sur ces visites a été révisé et adopté en août, et le Synode virtuel en a pris connaissance en novembre.

La CEG a procédé à l'examen préliminaire approfondi des points à l'ordre du jour des deux Synodes. Parmi ceux-ci, la nouvelle «Charte des ministères» a donné matière à beaucoup de discussions. La proposition de la CEG de réviser ce document a été rejetée par le Synode d'été. Wolfgang Klein (Berthoud) a démissionné de la CEG lors du Synode d'été. Il a été remplacé par Ursula Heuberger (Ersigen). Au Synode d'hiver, Renate Grunder (Schwarzhäusern) a été élue à la CEG en remplacement de Heidi Gebauer (Gümligen). ■

Motions et postulats en suspens

Motion du Synode d'été du 18-19 août 2020 de la députée au Synode Eva Leuenberger et du député au Synode Christoph Knoch concernant le financement des congés d'études des pasteurs et des pasteurs; adoption; décision. Proposition: le Conseil synodal est chargé de présenter au Synode des modèles alternatifs pour la suppléance des pasteurs et pasteurs durant leur congé d'études.

Motion du Synode d'hiver des 4 et 5 dé-

cembre 2012 des députés et députées au Synode Jean-Eric Bertholet, Willy Bühler et Barbara Schmutz et autres cosignataires concernant la proposition de cours spécial de type «Master»: élaborer, un concept pour un «cours spécial» destiné à former des universitaires diplômés en vue de l'obtention d'un Master of Theology de l'Université de Berne (cf. aussi décision du Synode d'hiver des 3 et 4 décembre 2013, point 17). ■

Commission des finances (COFI)

Robert Gerber
Président

En 2019, la COFI s'est réunie en trois séances d'une journée. Outre l'examen préliminaire des objets des Synodes d'été et d'hiver ayant une incidence financière, elle s'est notamment penchée sur le traitement de différentes tâches liées à son activité de surveillance, et surtout sur la stratégie financière 2020 élaborée par le Conseil synodal.

Synode d'été: la COFI a recommandé au Synode d'approuver les comptes

2019, qui bouclent sur un excédent de recettes de 2 927 324.82 francs. Le rapport interne de l'organe de révision ne fait apparaître aucune lacune dans la gestion des finances de l'Union synodale. Après en avoir longuement débattu, le Synode a pris connaissance (à une large majorité, avec quelques abstentions) de la «stratégie financière» du Conseil synodal, qui était annoncée depuis un certain temps.

Suite à la page 6

Synode

Président

Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (jusqu'au Synode d'hiver 2020)
 Christian Cappis, avocat, Hinterkappelen (à partir du Synode d'hiver 2020)

Vice-président/vice-présidente

Christian Cappis, avocat, Hinterkappelen (jusqu'au Synode d'hiver 2020)
 Sophie Kauz, pasteure, Zollikofen (à partir du Synode d'hiver 2020)

Bureau du Synode

Secrétariat germanophone

Andreas U. Schmid, dr ès sciences, pharmacien, Berne

Secrétariat francophone

Marc Balz, pasteur, Bienne (jusqu'au Synode d'hiver 2020)
 Jean-Marc Schmid, pasteur, Court (à partir du Synode d'hiver 2020)

Responsable du procès-verbal de langue allemande

Erika Wyss, Grindelwald

Responsable du procès-verbal de langue française

Catherine Baumann, Berne

